



Déclaration préliminaire au CTiR Sud-Ouest du 13 janvier 2016

Le point principal de l'ordre du jour de ce CTiR reconvoqué est le pré-projet de « plan stratégique 2015-2017 ». Celui-ci n'ayant pas bougé d'un traître mot depuis le 17 décembre, nous joignons de nouveau la déclaration préliminaire intersyndicale rédigée et lue lors de la première convocation.

Cependant, l'actualité institutionnelle de notre inter-région nous amène à dénoncer vos incohérences qui dénaturent un axe aussi important que la prise en compte des risques psycho-sociaux.

Nous dénonçons l'absence totale d'accompagnement de l'équipe du CEF d'Angoulême suite à la décision de fermeture de cette structure. En effet, les collègues ont été informés oralement par leur Directeur de service, le vendredi 18 décembre veille d'une période de départ en congés, du contenu de votre courrier annonçant la réorientation des mineurs pris en charge et la suspension des accueils. De la même manière, c'est toujours oralement que le 24 décembre après midi (!!!) les personnels de cette structure ont appris le contenu de l'arrêté préfectoral et les raisons motivant une fermeture provisoire d'une durée de trois mois. A cette occasion, certains contractuels ont eu connaissance du non renouvellement de leur contrat.

Nous dénonçons également votre silence face à l'équipe de l'UEMO de Mont de Marsan qui vous sollicite depuis le mois de septembre pour obtenir une audience afin de vous faire part des difficultés rencontrées dans l'exercice leurs missions et vous faire ainsi des propositions d'amélioration de leurs conditions de travail. Ils attendent encore à ce jour de connaître la date à laquelle vous accepterez d'évoquer leur situation dont le Directeur Territorial Aquitaine Sud vous a par ailleurs informé par courrier.

Si l'acronyme « RPS » servi sous toutes ses formes depuis plusieurs années est utilisé pour nous faire croire que l'administration se soucie des risques psycho-sociaux encourus par les personnels, vous nous prouvez qu'il s'agit là d'un discours de façade.

Ainsi, que penser du traitement que vous réservez à ces équipes alors même que le 4ème axe de votre « PSIR » doit s'intituler « le bien être au travail en tant que facteur de réussite éducative » ?

Nous dénonçons enfin votre conception du dialogue social illustrée par le report sine die de l'audience syndicale prévue 8 janvier. Vous évoquez pour ce report un agenda chargé, nous prenons acte que ce n'est pas dû au temps que vous accordez à entendre la parole des personnels puisque la dernière audience avec le SNPES-PJJ/FSU s'est tenue avec le Directeur Adjoint en juillet 2015...

Si toutefois après beaucoup d'insistance vous avez répondu à une demande d'audience intersyndicale en urgence concernant la situation du CEF d'Angoulême, vous nous avez proposés de la tenir ce jour à 10h sur le temps de travail, normalement réservé à la préparation du CTiR.

Nous réaffirmons ce jour que notre priorité est de défendre les personnels dont un trop grand nombre connaît actuellement de réelles difficultés pour exercer sereinement leur travail et continuer à offrir une prise en charge de qualité, et non de participer à une parodie de dialogue sociale.

Ainsi, pour ces raisons et celles déjà évoquées dans notre précédente déclaration, nous ne siégerons pas ce jour.



Déclaration Préliminaire au CTIR Sud-Ouest du 17 décembre 2015

Un PSIR à l'heure où il n'existe plus de plan stratégique au niveau national, c'est dire votre attachement monsieur le Directeur Régional à la politique menée par le prédécesseur de madame Sultan.

Vous évoquez les différentes restructurations et prenez conscience de leur excessivité, 6 ans après les fermetures de services, mieux vaut tard que jamais. L'analyse n'est toutefois pas complète. Sur le terrain, nous vivons au QUOTIDIEN les conséquences de ces restructurations.

Nous avons dénoncé, dès 2009, les fermetures de services, la suppression des postes, les restructurations, et surtout les conséquences sur les savoir-faire des professionnels laissés dans un profond désarroi.

Vous dénoncez la frilosité des agents face à toutes formes de changement qui n'est que la conséquence de la détérioration de leurs conditions de travail.

Un PSIR sans aucune déclinaison de moyens humains ou matériels, une totale absence de consultation des personnels et de référence aux équipes sont révélateurs de la considération que vous leur portez.

Vous affichez des valeurs fortes comme :

- le **respect**, alors que :

-lors de la CCP du 3 décembre 2015, vous n'avez pas été en capacité de nous dire quels seront les services dépourvus de moyens pour les mois à venir. Nous vous rappelons que certains collègues sont toujours en attente d'une décision.

-vous niez ou banalisez les surcharges d'activité,

-vous refusez de manière autoritaire toute rencontre avec les personnels de l'UEMO de Mont de Marsan.

- la **solidarité** que vous décrêtez pour demander toujours plus aux équipes sous couvert du « bon fonctionnement des services, de partage, de bienveillance et d'attention portée à l'autre. » . Alors que se développent des stratégies d'individualisation à travers l'IFO, le RIFSEEP, le CREP, le développement d'un statut d'emploi. Cela contribue à renvoyer chaque professionnel à la tâche et à ses objectifs chiffrés, indépendamment de toute notion d'équipe et de projet de service . Cette logique de mérite est peu propice au travail collectif.

La CGT-PJJ et le SNPES-PJJ/FSU ont dénoncé dans le dernier CTM le RIFSEEP : Nous

rappelons que nous sommes des fonctionnaires en charge de la jeunesse la plus en difficulté. Nous ne voulons pas devenir des commerciaux , avec un fixe et des primes avec des calculs savants pour mieux duper les agents.

- le **sens du service public** : nous pensons que sur ce point là, les personnels ont plus à vous apprendre quand ils œuvrent tous les jours auprès des mineurs et des familles pour combler les défaillances et absence de moyens de notre administration.

La charge de travail dévolue à chaque agent est trop lourde, les pressions qui en découlent trop importantes et ce n'est pas la mise en place d'ORSCT, qui permettra de prévenir les risques psycho-sociaux.

La disparition des SEAT, la fermeture des foyers, des UEAJ et des milieux ouverts ont rendu la prise en charge éducative très complexe.

Il faut faire preuve de beaucoup d'imagination comme vous l'énoncez dans votre préambule. Il ne faut toutefois pas confondre imagination et rêveries. L'utilisation du terme « imagination » est révélatrice du grand vide existant à la PJJ : aucune perspective, aucun moyen. La réalité est souvent l'absence de locaux dans les tribunaux avec des entretiens dans les couloirs. C'est souvent aussi l'absence de lieux de placement adaptés et diversifiés. L'absence de structures d'insertion fragilise encore plus cette jeunesse en difficultés.

A aucun moment de votre pré-projet vous n'évoquez les moyens supplémentaires, la question des normes et le temps dégagé pour permettre aux équipes d'imaginer et de penser d'autres types de prise en charge et de diversifier les solutions éducatives. Tout doit se faire à moyens constants sans associer les personnels de terrain.

Dans les points forts, vous soulignez la pertinence du territoire : Jusqu'à quand? Vous évoquez la frilosité des agents, nous confirmons et nous nous inquiétons de cette concentration sur Bordeaux de tous les services publics. A quand la disparition des directions territoriales lorsque vous faites le constat qu'il n'y aura qu'une seule préfecture de région, une seule ARS, un seul rectorat, nous sommes dans la même logique qui a mené à la disparition des Directions Départementales.

Monsieur le Directeur Régional, vos derniers actes sont en contradiction avec ce pré projet et on ne peut que douter de votre sincérité. Sur l'inter région, nous vous avons alerté concernant la situation de l'UEMO de Mont de Marsan, la gestion catastrophique des contractuels, la multiplication des missions relevant de l'arbitraire et du fait du prince, la situation des CEF où aucun bilan n'est envisagé.

Oui , Monsieur le Directeur Régional, les agents de la DIR Sud Ouest ont du ressentiment et craignent les changements. Depuis quelques années nous constatons, que les modifications ont toujours eu pour effets la détérioration des conditions de travail.

La CGT-PJJ et le SNPES-PJJ/FSU soutiendront toutes les politiques en faveur de cette jeunesse en difficultés et combattront toute régression.

Aujourd'hui nous avons d'autres exigences et nous ne participerons pas à cette mascarade.